lavery
Avocats

Catherine Voyer

Avocate

Catherine Voyer exerce principalement en droit des affaires ainsi qu'en droit du travail. Elle s’est jointe à l’équipe de Lavery en 2018 dans le cadre de son deuxième stage coopératif. M[e] Voyer a obtenu son baccalauréat en droit en cheminement coopératif de l’Université de Sherbrooke en 2019.

M[e] Voyer a travaillé dans un cabinet d’avocat dans le cadre de son premier stage coopératif. À l’automne 2019, elle a également effectué une activité clinique à la Cour du Québec de Sherbrooke auprès de l’honorable juge Gagnon.

Distinctions

- Palmarès du doyen de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019

Formation

- LL.B., Université de Sherbrooke, 2019